



HAL
open science

Licence Géographie - aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie - aménagement. 2014, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02037294

HAL Id: hceres-02037294

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037294>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Géographie - Aménagement

de l'Université Paul Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie et aménagement

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150009274

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Montpellier.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Géographie et aménagement* de l'Université Paul Valéry - Montpellier 3 est une licence de géographie généraliste. Elle est inscrite dans le domaine des *Sciences humaines et sociales*. Licence ancienne dans le paysage montpelliérain, elle accueille chaque année près de 300 étudiants sur les trois années. Après une première année généraliste, pouvant être qualifiée de portail, la deuxième année (L2) permet une spécialisation progressive vers, d'un côté l'aménagement et, de l'autre, la géographie générale. Cette spécialisation est encore plus forte en troisième année (L3) avec l'émergence de deux parcours : *Aménagement* et *Géographie* véritablement différenciés avec seulement 20 % de cours en commun. Les enseignements se font d'abord essentiellement en cours magistraux en L1 puis de plus en plus en travaux dirigés en L2 et L3. On notera la présence de sorties de terrain et d'un stage professionnel non obligatoire.

La licence n'a pas véritablement vocation à insérer les étudiants dans la vie active à bac +3. Les parcours de L3 sont les portes d'entrée vers deux masters de géographie dans cette université, à la fois recherche et professionnels : *Ingénierie et gestion territoriales* et *Développement durable et aménagement* mais aussi vers un master enseignement ayant pour vocation de former les étudiants aux concours du CAPES et de l'agrégation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'analyse du dossier de la mention de *Géographie* de l'Université de Montpellier 3 permet de mettre en évidence un positionnement adéquat de cette licence dans le paysage universitaire languedocien. C'est une licence qui accueille chaque année près de 300 étudiants provenant de tout le Sud de la France. On peut donc considérer que cette formation possède une bonne attractivité, d'autant qu'il n'y a qu'une seule autre université qui délivre un tel diplôme de géographie (Perpignan). En outre, Montpellier est la seule à se positionner sur un parcours *Aménagement*, ce qui constitue sa principale originalité.

La maquette de la licence de *Géographie* contient les connaissances théoriques et pratiques classiques qui sont en adéquation avec le référentiel de compétences ministériel. Il existe une bonne progressivité entre les trois années du diplôme avec des volumes horaires équilibrés entre les années. Le tronc commun de L1 offre un large panel d'options et de langues (assez originales comme l'hébreu, polonais et des langues locales) qui permettent aux étudiants une grande ouverture culturelle. On note aussi la possibilité d'obtenir une licence gratuite ArcGis® sur les postes informatiques personnels, ce qui est un plus quand on connaît le prix de tels logiciels, hors de portée financière d'un étudiant. Quelques points négatifs sont à déplorer en particulier, le manque de lisibilité des éléments constitutifs d'unité d'enseignement (ECUE) de méthodologie et de PPP (projet professionnel et personnel). L'évaluation des enseignements n'est pas encore assez performante et pertinente. On notera aussi un déséquilibre concernant les compétences additionnelles qui sont surreprésentées en L1 au détriment des UE majeures de géographie.

Les dispositifs qui encouragent à la mobilité internationale sont présents et semblent efficaces avec une dizaine de partenariats avec des universités étrangères (27 étudiants ont bénéficié du dispositif depuis 2009). Les dispositifs pour les personnes à contraintes particulières (handicapés, sportifs, étudiants salariés...) sont aussi très présents. Néanmoins, de nombreux dispositifs sont faits *a minima* (information tout au long du cursus par exemple). La méthodologie du travail universitaire n'est pas formalisée clairement. Certains dispositifs, comme le semestre renouvelé, sont disproportionnés en termes de moyens (75h d'enseignement, 6 enseignants mobilisés) par rapport au nombre d'étudiants concernés (3 en 2012-2013) et n'expliquent pas l'augmentation du taux de réussite en L1 (46 % en 2008 à 76 % en 2011).

L'aide à l'orientation est faite correctement comme le prouve le bon taux d'insertion des étudiants de L3 dans les masters de l'Université de Montpellier 3 (80 % poursuivent à l'université, dont 63 % dans une première année de master de l'établissement). On peut en déduire que l'articulation entre ces diplômes de licence et de master est tout à fait pertinente. Les entretiens avec les enseignants référents en L1 et L3 se font par l'intermédiaire de conversations personnalisées. Toutefois, le dispositif n'est pas toujours clairement décrit. Les données des enquêtes sur le devenir des étudiants post-licence, poursuite d'études... sont de médiocre qualité, mais cela est imputable aux enquêtes de l'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante) dont les taux de retour sont peu significatifs (24 réponses sur 273 inscrits pédagogiques en 2012, soit un taux de retour de 8 %).

La structure et le rôle des membres de l'équipe pédagogique sont connus et les organes de gouvernance sont constitués (conseil de département, conseil de gestion de la licence...) sans que nous ayons des informations précises sur leurs modalités de fonctionnement et sur la manière dont l'autoévaluation et les informations concernant le public d'étudiants sont prises en compte. La place des délégués étudiants n'est pas suffisamment valorisée. Les actions de communication de la mention sont bien menées et bien valorisées. Huit professionnels enseignent dans la licence, essentiellement en L3, mais le volume horaire est parfois peu significatif (135h en L3 *Aménagement* mais 26h en L3 *Géographie*). Les recommandations précédentes de l'AERES n'ont pas été clairement suivies même si nous constatons un effort notable pour les suivre. Ainsi des efforts restent à faire au niveau des statistiques de suivi des étudiants. L'annexe descriptive au diplôme (ADD) ainsi que la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont complètes et correctement renseignées.

- Points forts :

- Le dossier est correctement présenté.
- Les nombreuses options ajoutent une plus value non négligeable au diplôme.
- La cohérence entre la licence et les masters, constituant la poursuite d'études, est bonne.
- Les étudiants ont la possibilité de travailler gratuitement avec ArcGis® sur leur poste personnel.

- Points faibles :
 - Les données chiffrées issues des enquêtes sont trop partielles pour pouvoir en tirer des informations pertinentes pour le pilotage de la mention.
 - Les matières géographiques sont trop minoritaires en L1.
 - Les professionnels sont trop peu présents dans la licence en particulier en L1, L2 et dans la L3 *Géographie*.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de continuer les efforts dans le domaine de l'acquisition de données statistiques sur les étudiants, soit par l'OVE, soit par un travail en interne, afin d'intégrer ces données dans pilotage de la mention.

Bien que le grand choix d'options soit un plus indéniable pour cette L1 de *Géographie*, il serait souhaitable de remettre, autant que possible, la géographie au centre de la première année (avec un élément constitutif d'UE de géographie obligatoire dans l'UE tronc commun par exemple) et de la MTU énoncée clairement dans la maquette.

L'intervention, dans de plus grandes proportions, de professionnels, en particulier en L3 parcours *Géographie*, serait un atout pour l'intégration des étudiants environnementalistes dans le monde professionnel.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 03 Juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observations sur l'évaluation de la licence mention :
Géographie et aménagement

V/Réf. : Demande n° S3LI150009274

Monsieur le directeur,

L'équipe pédagogique du département de géographie-aménagement a pris note du rapport de l'AERES.

Le département se félicite des points positifs mentionnés par les rapporteurs notamment les sorties de terrain et les enseignements sur les logiciels ArcGIS. Ces deux particularités demandent beaucoup d'investissement de la part de l'équipe pédagogique mais sont des atouts indéniables dans la formation des étudiants.

Sur les points faibles ou les interrogations des évaluateurs :

- Sur la faible présence des enseignements disciplinaires de géographie en L1, on rappellera que le département de géographie se conforme à l'architecture globale de l'établissement. Dans le projet de l'offre de formation, les deux enseignements (UE) de tronc commun (S1 et S2) de géographie seront rendus obligatoires pour les étudiants s'inscrivant dans la mention.

- Concernant la faible présence des professionnels, le département rappelle qu'il dispose de 3 PAST fortement impliqués dans l'encadrement des enseignements de licence en particulier en L3 aménagement. Les sorties de terrain, dont les évaluateurs rappellent qu'elles sont un point fort de notre formation, sont l'occasion de rencontres avec les professionnels et acteurs du monde professionnel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse